

# Le Courrier du Canada.

## JOURNAL DES INTERETS CANADIENS.

JE CROIS, J'ESPÈRE ET J'AIME.

THOMAS CHAPPAIS, Directeur-Propriétaire

LEGER BROUSSEAU, Editeur et administrateur.

FEUILLETON DU COURRIER DU CANADA

25 Juillet 1891.—No 14

### LES DRAMES DU FOYER

(SUITE)

Augustine, tressaillait de ce côté, sans doute, elle aurait à lutter, à souffrir aussi, mais Cécile avait gardé à l'égard de sa mère un silence si complet, que Mme Nanteuil ignorait encore ce que son mari avait appris pendant l'entretien qu'il avait eu avec sa fille au sujet de la demande en mariage d'Etienne Darthos.

—Non, répondit Augustine en secouant la tête, c'est de mon mari qu'il s'agit.

Eugénie de Reully attendit que son amie s'expliquât davantage. Il pouvait être dangereux d'aller au devant des confidences d'Augustine. Eugénie connaissait dans la vie du romancier à la mode, du dramaturge applaudi, plus d'une aventure suffisante pour briser le cœur de sa femme. Elle aimait trop celle-ci pour repousser ses confidences et lui refuser ses consolations, mais elle sentait qu'elle allait se trouver sur un terrain brûlant et tenait sur la défensive. Tandis qu'elle tenait une réserve complète à l'égard de son amie, elle lui laissait comprendre, par l'effusion de sa tendresse, par la sympathie dont elle l'entourait, par les mystérieuses effluves de son âme, la part sincère qu'elle prenait à sa douleur. Augustine, au moment d'avouer la cause du chagrin qui bouleversait son existence, sentait combien il est difficile, même à l'égard de l'amie la plus chère, de lever tous les voiles de son âme. La pudeur de la souffrance retenait encore un flot de plaintes amères prêtes à se dérober. Enfin elle s'abandonna à l'excès de son angoisse, et sanglota, mais sans révéler encore le secret de son désespoir.

Quand elle eut essayé avec une sorte d'emportement les pleurs qui l'aveuglaient, elle fouilla dans son corsage, y prit une lettre dont les plis, les cassures attestaient qu'elle avait été froissée avec rage, puis elle la tendit à Eugénie.

Celle-ci n'eut besoin que d'y jeter un coup d'œil pour en deviner la nature.

—Écriture déguisée, dit-elle, précautions hypocrites avant d'entamer l'objet de cette missive... Naturellement, pas de signature... C'est une lettre anonyme, c'est-à-dire une chose lâche, vile dont la loi n'atteint pas toujours les auteurs, mais qui relèvera un jour de la justice de Dieu... Et tu peux ajouter foi à ce qu'elle renferme ! Elle contient d'abominables choses, puisque sa lecture te jette dans un semblable état de désolation... Tu viens chercher ici un conseil sincère, n'est-ce pas ?

—Oui répondit Augustine d'une voix étouffée.

—Je dois t'en donner un seul, il faut lire. L'intention qui dicte cette lettre est mauvaise. On a voulu me frapper au cœur, et on a réussi, mais quelque coupable que soient les auteurs de cette dénonciation, ils ont écrit des vérités, des vérités qui m'atteignent à la fois dans ma dignité de femme et dans ma tendresse d'épouse. Je veux faire la part du bien et celle du mal, je veux apprendre la vérité, la vérité toute entière sur l'homme dont je porte le nom.

—Augustine, Augustine, je t'en conjure, laisse moi brûler ce papier.

—As-tu peur que je cesse d'estimer M. Nanteuil ?

—Je redoute, répondit Eugénie, l'emportement de la première heure, et l'effet qui suivra un premier mouvement de colère. Ne l'oublie pas, la vie des femmes est faite de sacrifice et de pardon.

—Si je l'offensais, Nanteuil me pardonnerait-il ?

—Peut-être... Mais souviens-toi que, quand même tu croirais à sa sévérité, tu n'en serais pas moins obligée à l'indulgence.

—Jamais ! jamais !

—Tu as une fille, répondit doucement Mme de Reully.

—Lis, mais lis donc, je veux que tu lises...

L'accent avec lequel la jeune femme prononça ces mots, convainquit Eugénie qu'elle ne calmerait son amie qu'en discutant avec elle la nature des griefs qu'elle croyait avoir contre Nanteuil. Avec un profond dégoût, elle commença donc la lecture de la lettre anonyme rédigée sous la triple inspiration de Zoé Cobra, Sothénie Simonin et Flore Dorvet.

Augustine épiait sur le visage de son amie l'impression que lui causerait cette abominable lecture. Quand elle eut fini, Eugénie prit les pincettes et jeta la lettre au feu.

—Eh bien ? demanda Augustine.

—Mon amie, lui répondit Mme de Reully, jusqu'à l'heure où de misérables femmes se sont coalisées contre ton bonheur, ton mari ne t'a-t-il pas semblé le meilleur des compagnons et des amis ?

—Certes, répondit Augustine d'une voix âpre, il multipliait tous les moyens pour épaissir autour de moi le voile qui me dérobait la vérité. Mais crois-tu qu'il puisse me suffire que M. Nanteuil m'ait entourée de certains égards pour que je le croie quitte envers moi ? En se conduisant d'une façon correcte en apparence, n'augmentait-il point sa faute, quand il mentait impudemment à ce prétendu respect, et à cette fausse affection. Il paraissait tenir à la gravité, à l'honneur de son foyer, et dans chacun de ses livres, de ses livres qu'il m'interdisait de lire, il raillait le calme de la vie domestique, il affirmait que le mariage est le plus léger, le plus fragile des liens ; il prêchait une sorte de croisade contre la famille tout en feignant de nous adorer, sa fille et moi. La lettre que tu viens de lire renferme bon nombre d'accusations d'un autre genre, mais aucune n'a produit sur moi l'impression que j'ai ressentie en voyant que la dignité d'une femme, la pureté d'un enfant étaient restés insuffisants pour obliger cet homme à nous respecter.

—Cet homme est ton mari, Augustine.

—Je le considère maintenant comme un fourbe et un lâche. Il n'a pas seulement menti une fois, il ment depuis vingt ans, en se cachant dans l'ombre comme un malfaiteur. Il semblait prendre un soin touchant pour sauvegarder mon imagination et mon cœur des enseignements du mal ; il me choisissait mes lectures, et je l'en remerciais, je considérais cette délicatesse comme une exquise flatterie... Oh ! combien a dû railler avec ses amis la sainte confiance de la petite provinciale ! Aije été assez jouée et insultée ! Et non pas moi seulement, mais sa fille ! sa fille ! Grâce au ciel, Cécile n'a jamais eu entre les mains les volumes de M. Nanteuil. Je ne les lisais point, elle ne peut les connaître... Mais suppose cette double situation : une femme jeune, belle, exposée à mille séductions et puisant dans les œuvres de son mari l'excuse des fautes qu'elle est tentée de commettre. Te figures-tu une femme luttant contre les entraînements du monde, prête à tomber dans un abîme que recouvrent des fleurs, et trouvant subitement, à l'heure où elle hésite et se débat, non point le conseil salutaire que souvent nous prodigue le livre, cet ami discret, mais le langage entraînant, passionné qui nous pousse au mal et nous aboutit à l'avance de la faute que nous allons commettre ! Dieu m'a donné assez de fierté pour me défendre, mais beaucoup de femmes en manquent et se sentent glisser dans un précipice d'où l'on ne remonte jamais. Et ma fille ! ma fille ! Ainsi, depuis vingt ans, je m'efforce de verser dans son cœur l'amour du bien, le culte d'une vertu noble et grande ; mon âme a passé dans la sienne, et j'ai vécu de sa vie, faisant mon orgueil de sa beauté, et mon bonheur de sa joie, et si le hasard, le malheur voulait qu'elle lût un volume de son père tout s'écroulerait dans cette âme qui ne verrait plus autour d'elle que la ruine et le désespoir.

—Je discuterai tout à l'heure les torts de ton mari ; à cette heure, en dépit de la pitié que je réserve pour toi, de l'aide fraternelle que je suis prête à t'accorder, je te demande : As-tu complètement rempli tes devoirs envers ta fille ?

—Complètement.

Eugénie secoua la tête.

—Que me reproches-tu ? demanda Mme Nanteuil à son amie.

—De n'avoir point élevé ta fille en chrétienne.

—Ne m'accompagne-t-elle point aux offices ? Ne fait-elle pas partie d'un grand nombre d'associations charitables ?

—Elle n'est point chrétienne ! répéta Eugénie en secouant la tête, et comment aurais-tu donné à cet enfant les trésors que tu ne portes pas dans ton propre cœur ? Ne te révolte pas, ne crois point que je veuille répondre à une confiance par quelque chose ressemblant à un reproche. Ce serait bien mal me connaître, et bien peu comprendre le but que je me propose d'atteindre. Je connais toute ta vie, nous avons grandi ensemble dans ce vieux couvent que je considérais comme un paradis, et auquel tu trouvais des allures de prison. Tandis que j'aurais souhaité y demeurer, il te tardait d'en sortir. La paix qui tombait de ces hautes murailles jetait sur toi comme un manteau de froidure, tandis qu'elle semblait un rafraîchissement pour mon cœur. Le costume des religieuses, avec ses robes noires, ses guimpes blanches,

sa croix d'argent sur le cœur, sa large cordelette de laine les faisait, trouvais-tu, ressembler à des fantômes, et je me souviens d'avoir versé des larmes chaudes en serrant les plis droits de ces robes et surtout en dérobant comme une relique quelques fils de laine au cordon d'une des religieuses qui nous gardait.

Je me jetai dans la foi et dans la prière, avec des élancements de ferveur dont le souvenir m'attendrit encore, et tu te plaignais de la longueur des offices. Tu n'as pas livré ton esprit, ton cœur et ton âme à ces sublimes impressions que rien n'efface. Tu as côtoyé la religion sans t'y perdre ; elle ne t'a pas donné ce qu'elle me prodiguait à moi. Tu l'as respectée sans l'aimer, et tu as continué durant ton existence de femme comme pendant ta vie de jeune fille, de croire qu'elle faisait partie d'une sorte d'étiquette du beau monde. Oui, tu as conduit ta fille à l'église, mais sans lui graver au fond du cœur l'amour de celui qui rend légers tous les sacrifices, et, possibles toutes les victoires. Tu ne l'as point prévenue contre le danger. Tu as cru qu'il suffisait d'être, suivant l'opinion générale, une mère irréprochable et de la former à l'exemple de la vertu... Tu t'es trompée...

J'espère que Cécile n'a point lu les livres de son père. Mais si le hasard, si l'entraînement d'une curiosité coupable l'avaient portée à tourner ces feuillets dangereux, lui resterait-il l'antidote du poison, le remède à son mal ? Trouverait-elle dans la foi, avec le repentir de sa faute, la lumière indispensable pour distinguer l'erreur de la vérité, et le sophisme de la logique ? Guidée seulement par des sentiments humains, ne cherchera-t-elle pas, dans ces livres, ce qu'elle pourrait avoir intérêt à y trouver ?

—Ainsi, dit Augustine d'une voix sourde, tu m'accuses...

(A suivre.)

### LA DISGRACE DU PRINCE DE BISMARCK

L'Agence Dutzl communique aux journaux la dépêche suivante :

Londres, le 29 juin.

Le Times publie demain matin une correspondance qu'il a bien voulu me communiquer et qui aura un grand retentissement dans les milieux politiques européens. Son correspondant de Paris reproduit le récit que lui a fait, le 13 mars 1891, M. le comte de Munster, ambassadeur d'Allemagne, à Paris, d'une entrevue qu'il avait eue à Berlin avec le prince de Bismarck, au moment de sa disgrâce.

« Le mercredi 18 mars de l'année passée, dit M. de Munster j'arrivais à Berlin et ma première visite fut pour la prince de Bismarck. J'ignorais absolument ce qui s'était passé la veille.

« Le prince après l'échange des premiers mots, m'apprit qu'il avait donné sa démission, et il me raconta cela d'une voix calme, le sourire aux lèvres, et se félicitant de pouvoir reprendre la vie des champs qu'il aimait beaucoup, de revoir ses forêts et ses grandes plaines, pour lesquelles il avait une prédilection marquée, et de pouvoir, pendant les quelques années qui lui restaient à vivre se retrouver lui-même pour repasser son existence tout entière sans être harcelé par des préoccupations et des agitations incessantes »

C'est vainement que M. Münster essaya de faire revenir le prince sur sa décision.

« Je trouvais en lui, dit-il, une philosophie merveilleuse, l'accent d'un homme qui se dépouille facilement et avec une énergie mâle de ses honneurs et de son pouvoir et qui reprend, avec la satisfaction d'avoir bien rempli sa vie et bien accompli son devoir, la route qui conduit à un repos glorieusement conquis. Je me demandais comment cet homme pourrait être remplacé, et je ne comprenais pas comment devant l'attitude qu'il avait dû garder jusqu'au dernier moment, le jeune empereur avait pris sur lui de se séparer d'un homme qui, par sa domination sur lui-même, il lui faisait preuve dans ce moment si absolument critique, montrait quels services éminents il aurait pu rendre encore à son maître.

« Oui, je l'avoue, plus l'attitude du prince excitait mon admiration, moins je m'expliquais comment l'empereur avait pu se décider à le renverser, et moins je voyais par qui un tel homme pouvait être remplacé. »

Mais, tout à coup, certains souvenirs revinrent à M. de Munster et rendirent pour lui des choses plus explicables. En se séparant de M. de Bismarck, le jeune empereur ne manquait pas autant qu'on aurait pu se l'imaginer à la mémoire de son grand-père. Quelque temps avant sa mort, le vieil empereur, assistant à un thé, avait dit à une dame assez haut pour être entendu des autres personnes :

« Oui, oui, je vous assure, vous ne voyez pas les choses d'aussi près que moi ; mais Bismarck est devenu très entier, et il me faut toute la force de volonté que j'ai pour le supporter ; mais quand je serai poussé à bout, et que cela ne pourra pas aller plus loin, le choix de son successeur ne m'embarassera pas parce qu'il est fait dans ma pensée. Ce sera le général de Caprivi »

Comme cette dame avait l'air étonné à ce nom, l'empereur Guillaume continuait :

« Oui, oui, c'est un homme qui ne vous est pas très connu, mais moi, je l'ai eu sous mes ordres ; j'ai bien souvent causé avec lui, et vous assure que c'est le meilleur choix qu'on puisse faire que d'appeler cet homme au pouvoir, si jamais on est obligé de se séparer de Bismarck. »

M. de Münster dit que, connaissant bien l'empereur Guillaume I, il pensa que celui-ci avait dû tenir le même langage à son petit-fils, et que le successeur du prince de Bismarck serait M. de Caprivi. Il se souvint au même instant d'un autre incident.

« Longtemps avant la mort de l'empereur Guillaume I, le vieux souverain avait assisté à un punch offert par son petit-fils, l'empereur actuel, à des officiers de toutes armes. Le prince de Bismarck venait, quelque temps auparavant de nommer son fils, le comte Herbert, sous-secrétaire d'Etat, ministre des affaires étrangères. L'empereur Guillaume I, à haute voix, ne cachant rien de ce qu'il disait à ceux qui l'écoutaient, c'est-à-dire à tous les officiers, dit :

« Il faut convenir que ce jeune comte Herbert a fait un chemin prodigieusement rapide sous le gouvernement de son père. C'est le plus grand acte de népotisme que le politique ait jamais enregistré. »

« Je me permis alors de dire à l'empereur : « Mais comment Votre Majesté ne lui en a-t-elle pas fait l'observation, car je vois que cet acte, de faveur d'une si haute gravité pour les affaires n'a pas échappé à son observation. — Mon Dieu, dit l'empereur, je ne puis pas en ce moment me séparer encore du prince, il est nécessaire à son pays, et il m'est nécessaire encore à moi. Je lui en aurais volontiers fait l'observation ; mais j'ai réfléchi, et je me suis dit, que, puisqu'il ne sent pas ce qu'il y a de choquant dans ces promotions extraordinaires, il ne pourrait pas accepter mes observations avec calme et voir, si je les lui faisais, elles pourraient avoir des conséquences plus graves que celles que je voulais leur donner. »

Ces renseignements firent faire au comte de Münster diverses réflexions intéressantes que reproduit le correspondant du Times.

« Je me livrai alors, continua M. de Münster, et je dis au prince que j'allais me rendre à la Chambre. »

« Le prince me dit : « Attendez un instant, je vais aller mettre mon uniforme et je vous accompagne. » Il sortit. Quelques minutes après, j'entendis dans la pièce voisine que le prince et la princesse sa femme parlaient d'une façon très animée et à très haute voix. Cela dura bien un quart d'heure.

« Après ce quart d'heure le prince entra dans la chambre ; il n'avait pas changé de vêtement, il tenait à la main une grande lettre ouverte ouverte. Sa physionomie, devenue blême, avait une expression très irritée. Il vint à moi et me dit :

« Je ne puis pas vous accompagner ; je viens de recevoir à l'instant même de ce jeune homme une lettre dans laquelle il m'annonce qu'il me confère le titre de duc de Lauenburg. Cela indique bien clairement que ma démission est définitive et que ma disgrâce est complète. Je ne puis pas accepter ce congé ironique. Il verra bientôt qu'on ne renvoie pas un Bismarck de cette façon. »

« Il se mit alors à arpenter la chambre dans une grande colère, proférant des menaces, accusant tout le monde, exprimant des injures, s'irritant contre ses adversaires, contre les intrigants qui l'avaient desservi. Je vis en un mot un homme exaspéré contre sa chute, que la conversation avec la princesse avait évidemment surexcité, car de tout temps, elle et son fils l'avaient poussé aux résolutions violentes, et c'est eux qui l'avaient encouragé dans toutes les actions précipitées ou extrêmes qu'on lui avait reprochées depuis lors. »

M. de Münster comprit alors que la philosophie de M. de Bismarck provenait de ce qu'il ne croyait pas son départ définitif, et il conclut :

« Alors j'avoue que je fus saisi de surprise et de tristesse. Je pris congé d'un homme qui, dans l'espace d'une seule visite, avait si étrangement changé à mes yeux. »

pression très irritée. Il vint à moi et me dit :

« Je ne puis pas vous accompagner ; je viens de recevoir à l'instant même de ce jeune homme une lettre dans laquelle il m'annonce qu'il me confère le titre de duc de Lauenburg. Cela indique bien clairement que ma démission est définitive et que ma disgrâce est complète. Je ne puis pas accepter ce congé ironique. Il verra bientôt qu'on ne renvoie pas un Bismarck de cette façon. »

« Il se mit alors à arpenter la chambre dans une grande colère, proférant des menaces, accusant tout le monde, exprimant des injures, s'irritant contre ses adversaires, contre les intrigants qui l'avaient desservi. Je vis en un mot un homme exaspéré contre sa chute, que la conversation avec la princesse avait évidemment surexcité, car de tout temps, elle et son fils l'avaient poussé aux résolutions violentes, et c'est eux qui l'avaient encouragé dans toutes les actions précipitées ou extrêmes qu'on lui avait reprochées depuis lors. »

M. de Münster comprit alors que la philosophie de M. de Bismarck provenait de ce qu'il ne croyait pas son départ définitif, et il conclut :

« Alors j'avoue que je fus saisi de surprise et de tristesse. Je pris congé d'un homme qui, dans l'espace d'une seule visite, avait si étrangement changé à mes yeux. »

### L'ACTION CATHOLIQUE

La Semaine Religieuse du diocèse de Grenoble publie la lettre suivante adressée par Mgr Fava au clergé de son diocèse :

EVECHÉ de Grenoble, le 24 juin 1891 DE GRENOBLE

MONSIEUR ET CHER COOPÉRATEUR,

Son Eminence le cardinal archevêque de Paris a entrepris une œuvre de salut, celle de faire de tous les catholiques de France une armée qui défende les droits de Jésus-Christ, Roi des rois, et la souveraineté de son Eglise ou royaume.

Or, cher coopérateur, il arrive que quand nous demandons à nos catholiques de s'engager sous ce noble étendard de la croix, ils nous répondent : *Que le clergé nous guide.* Et lorsque nous disons au clergé de répondre à cet appel, à son tour il répond : *Que les évêques marchent en avant.*

C'est ce que nous voulons faire, en vue de nous unir au cardinal archevêque de Paris et de l'imiter dans notre diocèse.

Nous sommes sûr de votre adhésion, cher coopérateur : vous nous suivrez, et si nos pas s'attendent, vous nous animerez aux combats du Seigneur.

Afin que nous soyons pas accusés de tramer un complot contre les institutions républicaines, voici ce que nous déclarons publiquement et solennellement, pour vous et pour nous :

Article 1er.—Nous acceptons la forme de gouvernement qui est celle de la France aujourd'hui, c'est-à-dire la République.

Nous voulons un chef qui soit catholique, c'est la loi de notre pays.

Nous voulons un gouvernement qui s'inspire dans ses lois et son action, des croyances catholiques, religion de la très grande majorité des Français et non des erreurs maçonniques, dont la base est le naturalisme et qui ne sont professées que par un petit nombre de Français.

Art. 2.—Pour arriver à réaliser parmi nous cet idéal, qui s'impose à notre foi, nous aurons recours à tous les moyens honnêtes et permis. Nous nous efforcerons surtout d'avoir comme représentants à la Chambre et au Sénat des catholiques fidèles à leurs croyances, et intelligents dans les affaires qu'ils auront à traiter.

Art. 3.—Nous prendrons pour guider notre action la dernière Encyclique de Léon XIII : *De la condition des ouvriers* basée sur le saint Evangile et la justice naturelle.

Art. 4.—Sans nullement haïr ceux qui propagent l'erreur dans la société, nous les combattons, à l'exemple de

Jésus-Christ qui s'élevait avec force contre les scandaleux. Car nous réprouvons, ainsi que Dieu le commande, le système de la *neutralité*, et nous professons qu'un enfant qui n'aime pas son père et sa mère est coupable : il en est de même de l'homme envers Dieu le qui est notre Père à tous.

Art. 5.—L'évêque diocésain est à la tête de cette société, qui prendra le nom de : *Parti Catholique*, parce qu'elle a pour but de défendre des intérêts de l'Eglise et de prendre *parti* pour elle dans toutes les questions auxquelles elle est mêlée.

Art. 6.—Le *Parti Catholique* se soumettra aux lois qui lui sont imposées de droit commun, et usera des libertés qu'elles lui laissent.

Art. 7.—L'évêque aura un conseil pour s'occuper avec lui les intérêts du *Parti Catholique*. Les affaires se traiteront avec lui et son conseil, par *correspondance* en général.

Art. 8.—Il se formera divers comités, conformément aux lois, dans les arrondissements, les cantons, les paroisses, etc., selon qu'il en sera besoin. A cette fin, nous réclamerons nos droits de citoyens français, dont n'est pas privé le prêtre, forcé d'ailleurs aujourd'hui à être soldat et à défendre le pays comme tous les autres citoyens.

Art. 9.—Ces comités, chacun en ce qui le concerne, auront pour but la défense de l'Eglise catholique et le règne de Jésus-Christ dans les âmes, les familles, les écoles et la société.

Pour atteindre ce but, les comités emploieront les moyens que l'Eglise conseille ou approuve.

S'ils ont besoin d'avis, ils en écriront au chef du *Parti Catholique* diocésain, ou à la personne qui aura été désignée par lui. Le conseil nommé pour étudier les questions répondra, après décision prise par qui de droit, et, s'il y a lieu, en informera les autres comités, par la voie du journal du *Parti Catholique*, qui sera le *supplément de la Croix de l'Isère*, tiré aujourd'hui déjà à 14,500 exemplaires.

S'il en est besoin, l'évêque prendra conseil du métropolitain pour les questions du diocèse ou la province, et s'il s'agit d'une cause intéressant toute la France, il priera le métropolitain d'interroger ses vénérables collègues les autres métropolitains, ou le président qu'ils auront élu, afin que l'unité d'action soit assurée dans toute la France pour les questions de haut intérêt.

Art. 10.—Deux dangers doivent être évités par le *Parti Catholique* : le premier, c'est l'imprudence où jette un zèle inconsidéré. Nous voulons servir l'Eglise et la France ; or le zèle inconsidéré ne peut que nuire à leur cause.

Le second danger, c'est la timidité à laquelle on a habitude, en France, le clergé et aussi les catholiques, en leur faisant peur, en les menaçant, en exécutant sur eux des menaces, en leur imposant des lois tyranniques. Peut-être sera-ce pire à l'avenir ; mais en tout cas, s'il faut souffrir, Jésus-Christ, notre divin Chef, a souffert ; nous saurons bien souffrir à notre tour. Naguère à Paray, n'avons-nous pas pris pour maximes :

Le devoir prime le droit,

Le devoir règle le droit.

Le devoir rempli fait triompher le droit.

Art. 11.—Le secret de réussir et de vaincre se trouve dans ces paroles de notre adorable Chef : « Qui veut venir avec moi, qu'il fasse abnégation de lui-même, qu'il porte sa croix tous les jours et qu'il me suive » C'est l'égoïsme qui tue les entreprises et c'est l'oubli de soi qui assure leur triomphe, par la soumission aux chefs et au règlement.

Recevez, monsieur et cher coopérateur, l'assurance de notre dévouement en Notre-Seigneur.

+ AMAND-JOSEPH FAVA,  
évêque de Grenoble.

## AVIS

L'abonnement au "Courrier du Canada" est uniformément fixé à \$4 payables d'avance.

L'abonnement au "Journal des Campagnes" est de \$1, aussi payables d'avance.

Toutes les lettres concernant la rédaction, l'administration, les abonnements, les annonces, les arrérages, etc., devront être adressées au sousigné.

M. Léger Brousseau, propriétaire de l'imprimerie et M. Elzéar Stédard, gérant, continueront à s'occuper pour nous de l'administration.

THE CHAPPAIS.

Directeur-propriétaire du "Courrier du Canada," Rue Beaudry, Québec.

## ANNONCES NOUVELLES

Le Business Collège de Montréal.  
Grande réduction—Elie Bédard.  
Compagnie du Richelieu et Ontario.  
Tapis! Préferts—Glover, Fry & Cie.  
Instruments de musique, &c.—L. N. Pratte.  
Canada Life Assurance Co.—Frank Pennée.  
Pianos! Pianos!—Bernard, Fils & Cie.  
Le Magasin du Louvre.—Côté & Fagny.  
Effets à robes.—Behan Bros.

## CANADA

QUEBEC, 25 JUILLET 1891

## LEUR GRAND HOMME!

### Lamentable fiasco

Vous avez lu le compte-rendu pompeux de la démonstration de Montréal en l'honneur de M. Mercier, compte-rendu qui couvrait cinq colonnes de l'Electeur.

Eh bien, cette fameuse démonstration a été un colossal fiasco.

M. Mercier spécialement a été pitoyable. La presse est presque unanime à le reconnaître.

Le Star intitule son compte-rendu: *Le cirque d'hier soir.*

L'Etendard publie un article court mais terriblement significatif. Nous le reproduisons:

La réception faite hier soir, au premier ministre de la province a été un véritable succès au point de vue de l'organisation.

Attirée par les savantes réclames du comité, la foule, toujours avide de spectacles était énorme.

Le parcours du cortège était tellement long, que l'hon. M. Mercier n'est arrivé au Champ-de-Mars qu'à 10 hrs. et 20 minutes.

En réponse à l'adresse de bienvenue du maire McShane, que nous donnons plus loin, M. Mercier avait préparé un discours que nous donnons également en quatrième page, en l'empruntant aux journaux ministériels; mais le discours qui a été prononcé en réalité le premier ministre, si l'on peut appeler discours quelques phrases décousues et sans suite, ne ressemble guère au discours écrit.

M. Mercier est évidemment très fatigué. Hier soir, il était de plus fort ému; sa voix était plus enrouée encore que d'habitude et le bruit de la foule, qui ne pouvait entendre les orateurs était un obstacle insurmontable. Tout cela a contribué à rendre le discours du premier ministre insignifiant.

La conclusion que tout le monde a tirée de la fête d'hier soir est que M. Mercier a besoin d'un repos absolu, très prolongé, et de grands ménagements.

## LES CORBEAUX

La presse libérale essaie de faire du bruit autour du fait que Sir John Macdonald était possesseur d'actions du chemin de fer du Pacifique.

Les exécuteurs testamentaires viennent de publier une lettre qui va couper court à tous les croassements des corbeaux rouges:

MONSIEUR.—Comme exécuteurs testamentaires de feu le Très Honorable Sir John A. Macdonald, après avoir pris connaissance de ce que le *Globe* et quelques autres journaux ont publié, concernant la clause du testament de Sir John qui dispose des parts ou actions qu'il peut avoir dans la Cie du chemin de fer du Pacifique, nous disons:

1. Que Sir John A. Macdonald était au temps de sa mort, le porteur et propriétaire de 122 parts des ces actions.

2. Qu'il avait acheté ces actions sur le marché et qu'il les avait payées de son argent.

3. Qu'il les a acquises en 1888.

4. Que ces parts et leur valeur monétaire dans ce temps-là, sont comprises sous l'item, "parts de banque et autres actions" de la schedule filée et produite par nous avec la requête demandant la preuve du testament, laquelle schedule a été publiée dans le *Globe* du 15 courant.

5. Que, à l'exception des 122 actions ci-dessus mentionnées, Sir John A. Macdonald n'a jamais été, dans aucun temps, possesseur d'aucune action de la Compagnie du Pacifique Canadien, soit en son nom, ou au nom d'aucune autre personne en autant que nous avons pu le constater.

Vos etc.

E. DEWDNEY  
FRED WHITE  
JOSE POPE  
HUGH J. MACDONALD

Exécuteurs testamentaires de feu le Très Honorable Sir John A. Macdonald

## CHRONIQUE

J'esquissais ici, il y a quelque temps, la tête de Maître Guillaume Amyot, avocat de la Couronne. J'ai découvert, depuis, que cet énergumène du prétoire est un écrivain très particulièrement original.

Lisez-moi cette phrase qu'il décochait dernièrement à la *Patrie*, dans un article sur la statue de Sir John:

"La noblesse des sentiments qui a présidé à la fondation du parti national est-encore un énigme pour elle, et son gratin des vieux jours en compromettrait vite l'existence!" La force de quoi? Est-ce la force du gratin?

Et "la tache d'encre sur le brillant panorama que dessine une franche et loyale entente au ciel de la patrie." Une franche et loyale entente que dessine un panorama brillant au ciel de la patrie, lequel panorama est défigurée par une tache d'encre commise par le journal de M. Beaugrand!!! Comment trouvez-vous cela, vous autres?

Galimatia, galimatia, c'est là du pur galimatia, ou le galimatia n'est qu'un mot, comme la vertu de Brutus.

Il est étonnant, maître Guillaume!

Puisque nous en sommes sur le style, parlons encore un peu du style de M. Mercier.

Les adorateurs du fétiche n'ont pu avaler la critique irrévérente du français spécial employé par le grand homme dans son discours de Chartres.

Plusieurs gen-d'lettres ministériels m'ont critiqué *in petto*, je le sais. Et voici qu'un rédacteur de la *Patrie* rompt une lance en l'honneur de la malencontreuse production.

Voyons un peu ce plaidoyer.

En premier lieu le défenseur de M. Mercier fait observer que son héros ne fait pas profession d'écrire en style littéraire. S'il n'a fait pas profession, ses admirateurs ne se gênent pas de nous répéter que leur demi-dieu a enfanté des chefs-d'œuvre oratoires durant sa campagne de France. J'ai voulu mettre cette affirmation à l'épreuve, et j'ai démontré que le discours le plus vanté entre ceux de M. Mercier, prononcés là-bas, a été un pitoyable fiasco, quant à la langue et à la grammaire.

L'écrivain de la *Patrie* compare M. Mercier à un aigle qui plane sur les sommets. "Aquila non capit muscas," s'écrie-t-il. La comparaison est trop ambitieuse. M. le comte n'a rien de l'aigle, mais il a beaucoup du vautour.

Mon critique relève deux points dans mon examen sommaire du discours de Chartres.

M. Mercier, parlant des martyrs de 37 s'est écrié: "Lisez leur touchante histoire écrite par David, leur écrivain aussi patriote que qu'éloquent!" Le rédacteur de la *Patrie* soutient que le mot *écrivain* est le mot propre en cet endroit. Cela prouve qu'il ne sait pas le français.

Les exemples qu'il cite portent à faux. On dit de Voltaire "l'auteur de *Charles XII*"; de Lamartine "l'auteur des *Girondins*" parce que ce sont là les titres de livres écrits par ces deux historiens. Mais pourrait-on dire de Voltaire l'écrivain de *Charles XII*, de Lamartine l'écrivain des *Girondins*.

M. Mercier parle des martyrs de 1837, non pas du livre, mais des personnages, et il dit: lisez l'histoire de ces hommes, par David leur écrivain. Le mot juste était: leur historien.

L'expression employée par M. Mercier constitue une faute énorme contre le génie de la langue.

Diriez-vous de Garneau qu'il a été l'écrivain du Canada? De Bancroft qu'il a été l'écrivain des Etats-Unis? On peut être l'écrivain d'un livre, on n'est pas l'écrivain d'un homme ou d'un pays.

Mon critique relève ensuite ce que j'ai dit de la phrase où M. Mercier parle de M. l'abbé Gosselin qui, d'après lui, cherche en Europe des renseignements pour conserver au Canada la mémoire de l'illustre Laval.

J'ai dit que c'était une sottise, et c'en est une à tous les points de vue.

En effet, précisément avant de partir pour l'Europe, M. Gosselin avait publié deux gros volumes sur la vie de Mgr de Laval.

M. Mercier ne le savait peut-être pas.

De plus, même si M. l'abbé Gosselin n'eût pas publié ce bel ouvrage, la mémoire de Mgr de Laval aurait été conservée au Canada. Car elle avait traversé, toujours pure et rayonnante, les deux siècles qui se sont écoulés depuis l'époque où ce grand prélat illustrait par ses vertus le siège épiscopal de Québec.

Les renseignements contenus dans l'ouvrage de M. le curé de St-Ferréol ont pu faire mieux connaître les détails de cette grande vie. Mais dire que des recherches dans les archives de France sont nécessaires pour conserver au Canada la mémoire du saint prélat, c'est se servir d'une expression qui n'est pas juste, et la justesse de l'expression est l'une des conditions les plus indispensables du bon style.

Non, qu'on n'essaie pas de rafistoler la réputation littéraire du grand homme. Pas une des fautes de langue et de grammaire que j'ai signalées dans sa conférence n'est

excusable. C'est un vrai déshonneur pour notre classe instruite qu'un homme, dans la position de M. Mercier, ait exhibé un aussi déplorable français devant les auditeurs d'élite qui ont entendu ses harangues.

Un mot de l'Electeur à propos du retour de Son Excellence:

"La population brûle maintenant d'appréhender la bouche de M. Mercier lui-même le résultat de son voyage."

L'idée de cette population incandescente m'a causé d'avance des craintes mortelles. Savez-vous que si l'Electeur eut dit vrai, la ville pouvait flamber tout d'un coup comme un paquet d'allumettes. C'est cela qui n'est pas été drôle.

Heureusement l'incendie ne s'est pas propagé. Le jour de l'arrivée, j'ai vu peu de gens enflammés. A part les collègues du Premier, je n'ai guère aperçu à sa suite que J. A. Langlais, "P'tit Baptiste," Léon Lemieux, Jacques Belleau, l'imprimeur officiel, Not-Philippe, et une demi douzaine d'autres citoyens désintéressés, qui m'ont paru embrasés du feu ministériel.

Il n'a pas été nécessaire d'appeler les pompiers.

Le jeune Massicotte du *Monde illustré* regimbe contre mon appréciation de sa pièce. Il a tort de regimber, car mes observations prises en bonne part ne pouvaient lui faire que du bien.

Le poète maintient que son vers:

D'être un atome de race

Est excellent. Je lui affirme qu'il est ridicule.

Un atome de race, ce n'est pas du français; c'est de l'auvergnat. "Atome de race," et "chien de race" sont deux expressions qui se tiennent, mais qui ne font pas du tout en poésie.

M. Massicotte me dédie une page de Théodore de Banville sur l'enjambement poétique. C'est un soin superflu. Je connais parfaitement mon Banville et ses volutes funambulesques, et je n'ai pas besoin des leçons de ce novateur très aventureux pour savoir que l'enjambement est parfois une source de grandes beautés en poésie.

Mais il y a un enjambement et enjambement. Il y a l'enjambement de Corneille, de Racine, de Molière, d'André Chénier, d'Alfred de Vigny, de Victor Hugo, et il y a les enjambements de M. Massicotte.

Lorsque M. Massicotte écrit:

Ou veux-tu le sacrifice  
Grand, de l'orgueil de penser.

Il n'écrit point comme Corneille. Ce divorce du substantif et de l'épithète au moyen de l'enjambement est un scandale poétique.

M. Massicotte me fournit charitablement un sujet de méditations: "En terminant, dit-il, je lui propose de méditer ce paradoxe: 'L'abus de la critique engendre l'intelligence'."

Comme je ne critique que les faiseurs effrontés, les sots esprits et les plats écrivains, mon intelligence est à l'abri.

Que M. Massicotte daigne, à son tour, accepter de ma main ce bon vieux vers de l'ancien temps:

Soyez plutôt ma, on si c'est votre talent.

Et non point votre métier, comme on le fait dire si souvent à maître Despreux en le citant de travers.

Cueilli dans la *Patrie* de mercredi:

"Que la démonstration de demain soir 'soit immortelle'..."

Etaient-ils enthousiasmés, un peu, ces bons zélateurs de la *Patrie*.

Une démonstration immortelle! Peste! il faut être rudement emballé pour pondre une telle énormité.

Savez-vous que MM. Pacaud, Robidoux et Achille Carrier étaient des spécialistes?

Des spécialistes?—Oui.—Comment, des spécialistes? Expliquez-vous; de quelle spécialité voulez-vous parler? Nous connaissons bien certaine spécialité de M. Pacaud, certaine spécialité de M. Carrier, certaine spécialité de M. Robidoux. Mais, enfin, que voulez-vous dire? A quoi faites-vous allusion?

—Voici: samedi dernier, après l'arrivée plus que modeste de M. Mercier à Québec, tous les trains de passagers de l'Intercolonial étaient partis pour les places d'eau d'en bas. Et ces messieurs avaient un vif désir d'aller passer le dimanche à Kamouraska.

Que font-ils? Il n'y a pas de train régulier. Bagatelle; ils louent un train spécial, et mes trois pachas roulent gaiement vers St-Pascal comme s'ils venaient d'engager tout simplement un cocher à l'heure.

Telles sont les mœurs fastueuses de nos grands hommes provinciaux.

Ah! comme on était loin de se payer des trains spéciaux, il y a quatre ans!

Put a beggar on horse back, and he will ride to the devil.

C'est ainsi que MM. Robidoux, Pacaud et Carrier sont devenus des spécialistes.

ARCHILOQUE.

Une récente statistique donne la moyenne du nombre des membres des familles dans les pays suivants: France, 3.03; Danemark, 3.61; Suisse, 3.94; Autriche et Belgique, 4.05; Angleterre, 4.08; Allemagne, 4.10; Ecosse, 4.46; Italie, 4.56; Espagne, 4.65; Russie, 4.83; et Irlande, 5.20.

## Parlement Fédéral

Ottawa, 24 juillet.

M. KENNY, d'Halifax, prononce un long discours en faveur de la protection et dit que les idées protectionnistes font des progrès rapides dans tout l'univers, même en Angleterre.

M. FRASER, de Guysboro, répond à M. Kenny. Il dit qu'il n'y a que quelques cerveaux fêlés qui proclament les idées protectionnistes en Angleterre. Ici en Canada, la protection a causé de si grands torts au peuple que les conservateurs sont obligés de se prononcer en faveur d'une politique de réciprocité. Mais leur programme à ce sujet est tout confus. Les conservateurs ne s'accordent pas sur l'espèce ou la somme de réciprocité à donner au pays. Les uns veulent la réciprocité dans les produits agricoles, les autres n'en veulent pas; les conservateurs voudraient l'admission en franchise des articles manufacturés, mais les monopoleurs menacent de se révolter; M. O'Brien voudrait la réciprocité sur le charbon, mais le ministre de la Marine a promis à ses électeurs de Nouvelle-Ecosse que jamais tant qu'il sera au pouvoir, les droits sur le charbon ne seraient abolis. Les ministres ne veulent pas non plus dire quelle espèce de réciprocité ils vont demander à Washington, parce qu'ils ne le savent pas eux-mêmes. En attendant, la politique protectionniste pèse de tout son poids sur la classe agricole et sur les pêcheurs. Les manufacturiers sont protégés contre la concurrence étrangère, mais le gouvernement ne peut offrir aucune protection contre les mauvaises récoltes et les mauvaises saisons de pêche. La seule manière dont le gouvernement pourrait les protéger serait de leur donner la vie à bon marché. Mais c'est tout le contraire qu'il fait aujourd'hui. On voit l'émigration vers les Etats-Unis prendre des proportions considérables dans les provinces maritimes. Cette émigration est une preuve que les conditions de la vie ne sont pas aussi favorables en Canada que le disent les conservateurs.

M. Fraser termine en disant qu'il voterait pour la motion de sir Richard Cartwright, et qu'en votant de cette façon, il donnera plus de force au gouvernement dans ses demandes de réciprocité avec les Etats-Unis. L'adoption de cette motion montrerait que le Canada est prêt à adopter une politique dans l'intérêt du pauvre et non pas seulement au bénéfice du riche et du monopoleur.

## SEANCE DU SOIR

M. MONETTE (de Napierville), et M. LEDUC (de Nicolet) ont prononcé deux excellents discours.

M. Monette dit qu'il lui fait plaisir de parler en faveur de la réciprocité, parce que tout le monde dans son comté est en faveur de la réciprocité, conservateurs comme libéraux. L'honorable M. Chapeau lui-même est venu prêcher cette politique dans le comté de Napierville.

M. Monette comprend que l'on peut différer d'opinion au sujet de la meilleure politique commerciale à suivre dans l'intérêt du pays car les circonstances changent. La protection pouvait être une bonne chose il y a dix ans mais aujourd'hui les circonstances ont changé: c'est la réciprocité commerciale qu'il faut au pays. Il ne doit pas y avoir de mal pour les conservateurs à modifier leur idée de cette façon, lorsque l'on voit des ministres comme Foster changer de principes en quelques années, même des questions de morale. Avec la politique de protection actuelle, tous les articles nécessaires à la vie, le pain, les vêtements sont soumis à une taxe élevée. La misère est dans le pays surtout au sein de la classe agricole qui émigre en masse vers les Etats-Unis. On ne voit de prospérité que parmi les monopoleurs, les policiers conservateurs qui spéculent sur les contrats publics et les chefs de bureaux qui reçoivent des bijoux et des diamants.

M. LEDUC dit que le gouvernement n'a obtenu un semblant de majorité aux dernières élections qu'en promettant aux cultivateurs une politique de réciprocité avec les Etats-Unis, et il avertit les ministres qu'ils paieront de leur tête avant longtemps la violation des promesses qu'ils ont faites pendant les élections. La misère est générale dans le pays; les cultivateurs ne peuvent plus vendre leurs produits aux Etats-Unis à cause du bill McKinley; ils seront obligés de s'endetter chez le marchand de campagne, et finalement obligés de vendre leurs terres pour payer leurs dettes et réaliser un peu d'argent pour aller aux Etats-Unis. Il ridiculise les conservateurs qui font parade de loyalisme. Cela lui rappelle que lorsque les réformistes combattaient autrefois pour obtenir les libertés constitutionnelles, les toriers de ce temps-là se retranchaient aussi derrière leur loyalisme.

La discussion a été continuée ensuite par M. Brown, de Chateauguay, Rickman, de Hamilton, et Forbes, de Queen's, Nouvelle-Ecosse.

M. R. White (Cardwell) propose l'ajournement du débat qui sera repris mardi.

A 12 h. 30 la séance est levée.

## AVIS DE MOTION

Les avis de motion suivants ont été donnés pour lundi:

M. DDAVIDSON. — Interpellation. — Quels droits ont été payés sur le service en argent présenté au ministre des Travaux publics en mars 1889? le nom de la personne qui a payé les droits.

M. FREMONT. — Interpellation. — Est-ce l'intention du gouvernement de proposer durant cette session une mesure pour aider à la construction du pont sur le fleuve St-Laurent vis-à-vis ou près de la cité de Québec.

M. CHOQUETTE. — Interpellation. — En vertu de quelle autorité le gouvernement veut faire détruire une pêche à anguille en fascine construite sur la propriété de J. Rouleau, écrivain, de Rimouski, laquelle propriété a été acquise depuis près d'un siècle avec droit de chasse et de pêche.

M. LAURIER. — Interpellation. — Le gouvernement a-t-il accepté ou rejeté la requête qui lui a été présentée dernièrement demandant la libération de Léda Lamontagne, détenue dans la prison du district de St-François, province de Québec?

M. DELISLE. — Interpellation. — L'honorable ministre de la Milice a-t-il en juin dernier, reçu la dépêche suivante:

"Sir A. P. Caron, ministre de la milice à Ottawa. — La société St-Jean-Baptiste de Québec, désire avoir 6 ou 7 sergents du 9me bataillon pour escorter le drapeau de Carillon le 24 courant. Avez-vous autorisé la chose à P. Gingras, commissaire-ordonnateur. Si oui, a-t-il répondu, quelle a été la réponse?"

M. CHOQUETTE. — Interpellation. — Le capitaine L. Honorius Lachance, de St-Michel de Bellechasse, a-t-il subi un examen

Donnera du Ton aux Nerfs,  
Donnera de la Force aux Muscles,  
Donnera de l'Embonpoint,

**D.L. Emulsion**

Donnera de l'Appétit,  
Donnera du Soulagement aux Consomptifs,  
Donnera Fin à la Toux Chronique et guérira les Poumons.

comme aspirant au poste de commandant de l'Etoile? Si oui, quel a été le résultat de cet examen et pourquoi n'a-t-il pas été nommé commandant de l'Alert?

**DÉLICIEUSE**  
**EAU DE FLORIDE**  
PURE. DOUCE. DURABLE.  
RICHE. RARE. DÉLICATE.  
**MURRAY & LANDAN**  
Occupe toujours la première place dans la faveur du public. Evitez les CONTREFAÇONS.  
**AROMATIQUE**

Restaurateur de Robson.



Marque de Commerce.  
Cette préparation est hautement recommandée par des personnes compétentes, Plusieurs Médecins et autres.

En vente partout — 50 centimes la bouteille.

**L. ROBITAILLE, Propriétaire.**  
Joliette, P. Q., Canada.

Québec, 27 décembre 1890 — Jan

**GERVAIS & HUDON**  
IMPORTATEURS D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE DE FRANCE, D'ALLEMAGNE ET DES ETATS-UNIS

Aussi: Instruments de fabriques canadiennes.

TELS QUE LES CÉLÈBRES PIANOS:

HEINTZMAN & CIE,  
WM. BELL & CIE,  
MASON & RISCH,  
DOMINION & CIE Etc

ORGUES ET HARMONIUMS  
WILLIAM BELL & CIE,  
DOMINION & CIE,  
THOMAS & CIE,  
SCHIEDMAYER, Etc., Etc.

Les dernières publications musicales reçues chaque semaine.

**MACHINES A COUDRE:**  
New Williams, et Davis, à entraînement vertical.

Aussi:  
**COFFRES DE SURETÉ (Safes)**  
**VITRINES (Show Cases)**

19, Rue St. Joseph, St. Roch, Québec.  
Téléphone: Boîte 278  
Québec, 16 janvier 1890—Jan

**LE REMÈDE DU PERE MATHIEU!**

TRADE MARK

TRADE MARK

TRADE MARK

TRADE MARK

TRADE MARK

TRADE MARK

TRADE MARK

TRADE MARK

TRADE MARK

TRADE MARK

TRADE MARK

TRADE MARK

TRADE MARK

TRADE MARK

TRADE MARK

TRADE MARK

TRADE MARK

TRADE MARK

COMPAGNIE DES STEAMERS DE QUÉBEC

Le SS. "MIRAMICHI"

Capt. A. Baquet

QUITTERA QUÉBEC,

MARDI, le 4 AOUT, à 2 h. P. M.

pour l'ICÔNE AUX ÎLES, CASIL, MALABIE, ou POINTE ST-PIERRE, SUMMER SIDE, CHARLOTTETOWN et PICTOU, arrêtant à tous les ports intermédiaires, excepté à la POINTE AUX PERES, pendant quelques heures pour permettre aux passagers d'aller à terre.

Excellente accommodation pour les passagers. Les consignataires sont priés de marquer au long l'endroit où ils envoient leurs marchandises, afin d'éviter les erreurs dans le déchargement.

Pour le fret et le passage s'adresser à:

ARTHUR AHERN, Secrétaire, (Quai Atkinson)

R. M. STOCKING, Agent des passagers, (En face de l'Hôtel de Louis)

Québec, 2 avril 1891

Le SS. "OTTER," Capitaine G. O. M.

Le May partira JEUDI matin, le 30 JUILLET, à 9 HEURES, et tous les quinze jours ensuite, par NATASKOUAN, arrêtant à RIMOUSKI, pour les malles de BÉTHESMIS



## CHEMIN DE FER QUÉBEC CENTRAL

**Ligne de Québec, Boston, New-York et les Montagnes Blanches**

Service de train solide. — Entre Québec et Boston, tous les jours, via Sherbrooke et White River Junction. — Chars directs de Québec à Portland, tous les jours, via Dudsell Junction.

La seule ligne sur laquelle circulent les chars parloirs et d'ortoirs entre Québec et Springfield et entre Québec et Boston sans changement.

**LE 29 JUILLET LUNDI, le 29 JUILLET 1891.** Les trains circuleront comme suit :  
EXPRESS. — Départ de Québec, par le bateau-passeur de 1.30 heure P. M., de Lévis à 2.00 h. P. M., arrive à Sherbrooke à 8.00 P. M., arrive à New-Port, à 11.47 A. M.

Ce train court directement de Québec à Boston sans changement.

Char Monarque, parloir, buffet et d'ortoir de Québec à Springfield, et de Québec à Boston sans changement.

**PASSAGERS.** — Quitte Québec (par le bateau-passeur) 8.30 h. P. M., Lévis 9.15 h. P. M., arrive à Sherbrooke à 4.30 A. M., Boston à 4.55 h. A. M., New-York à 6.20 h. P. M., et via Dudsell Junction, arrive à Fabyans à 8.50 h. A. M., Portland à 12.15 h. P. M., Boston, via North Conway à 3.30 h. P. M.

Char monarque, parloir et d'ortoir, de Québec à Lancaster, N. H., via Dudsell Junction, connectant avec les chars Pullman à Lancaster, N. H., pour Portland et Boston.

Char direct (siège avec coussins) entre Québec et Portland.

Ce convoi quittera Québec tous les dimanches soirs au lieu des samedis soirs.

**MIXTE.** — Part de Québec par le bateau-passeur à 1.15 h. P. M., de Lévis à 1.40 h. P. M., arrive à la jonction de la Beauce à 5.45 heures P. M., arrive à St-François à 6.40 P. M.

**Les trains arrivent à Québec**

EXPRESS. — Part de New-York à 4.40 heure P. M., de Boston à 7.45 P. M., part de Sherbrooke à 7.40 A. M., arrivent à Lévis à 1.30 h. P. M., et à Québec par le bateau-passeur à 1.45 P. M.

Ce convoi court directement de Boston à Québec via White River Junction et Sherbrooke sans changement de chars.

Char monarque, parloir et d'ortoir, de Boston à Québec, et de Springfield à Québec sans changement.

**PASSAGERS.** — Quitte New-York à 10.00 A. M., Boston à 1.00 P. M., ou quitte Boston via North Conway à 1.15 h. P. M., quitte Portland à 1.05 h. P. M., arrive à Lévis via Dudsell Junction à 6.35 h. A. M., et à Québec, par le bateau-passeur, à 6.45 h. A. M.

Chars monarque, parloir et d'ortoir, de Lancaster à Québec via Dudsell Junction sans changement.

Char direct de Portland à Québec sans changement via Dudsell Junction.

**MIXTE.** — Quitte St-François de la Beauce à 6.00 h. A. M., arrive à la jonction de la Beauce à 7.05 heures A. M., à Lévis à 10.20 heures A. M., et à Québec par le bateau-passeur à 10.30 A. M.

C'est là le meilleur accommodement de chemin de fer qui ait jamais été donné entre Québec et la Nouvelle-Angleterre, et met les citoyens de Québec en état de voyager avec confort dans toutes les principales villes le long des lignes de chemin de fer du "Boston et Maine" ou du "Maine Central" sans être sujets au désagrément de changer de chars.

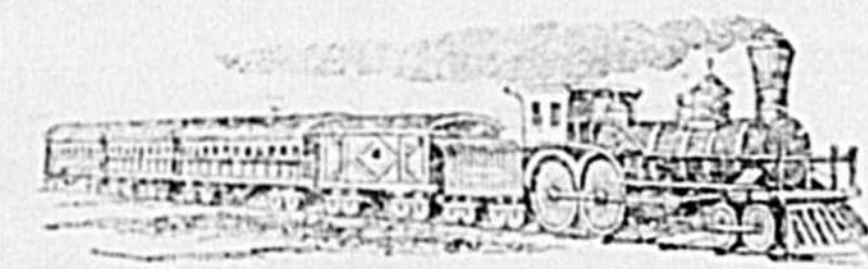
Le bagage est transporté aussi directement sans être dérangé ou être changé d'un char à un autre sur le voyage.

Billets de touristes pour New-York, les Montagnes Blanches, Boston, New-York, sont en vente à partir du 1 juin au 1 octobre, et les billets d'excursion du samedi, bons pour aller le samedi et revenir le lundi suivant, sont en vente à partir du 1 juin jusqu'au 30 septembre.

Pour autres informations s'adresser au bureau des billets, en face de l'Hôtel St-Louis, ou aux agents de la compagnie.

**FRANK GRUNDY,**  
Surintendant général.

**J. H. WALSH,**  
Gérant gén. fret et passagers.  
Québec, 20 juin 1891



## CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

1891—Arrangements d'été—1891

**LE 29 JUILLET LUNDI, le 22 JUILLET 1891.** Les trains sur ce chemin de fer circuleront quotidiennement (le dimanche excepté) comme suit :

**Les trains quitteront Lévis**

Express pour la Rivière-du-Loup et Dalhousie..... 7.25  
Accommodation pour la Rivière-du-Loup..... 8.00  
Express pour Halifax et Saint-Jean..... 14.30  
Accommodation pour la Rivière-du-Loup..... 17.45

**Les trains arriveront à Lévis**

Accommodation de la Rivière-du-Loup..... 5.15  
Express de St-Jean et Halifax..... 10.40  
Accommodation de la Rivière-du-Loup..... 16.45  
Express de Dalhousie et Rivière-du-Loup..... 20.05

Le char d'ortoir attaché au train Express qui part de Lévis à 7.25, se rend à Dalhousie, et celui du train express qui part de Lévis à 14.30 va jusqu'à Halifax.

Tous les chars de ce train sont éclairés à la lumière électrique et chauffés à la vapeur.

Le train qui arrive à Lévis à 10.40, circulera tous les jours à partir de la Rivière-du-Loup.

Tous les trains circulent d'après le Eastern Standard Time.

On se procurera des billets et des informations pour la route, les taux de fret et des passagers en s'adressant à

L'AGENCE DE QUÉBEC, 49, RUE DALHOUSIE.  
D. POTTINGER,  
Surintendant en chef.

Bureau du chemin de fer,  
Moncton, 17 juin 1891.  
Québec, 19 juin 1891.

**David Ouellet,**  
ARCHITECTE ET ÉVALUATEUR,  
No 113, rue St-Jean, H.-V.,  
QUÉBEC.

(RÉSIDENT, —) (ATELIER, —)  
85, Rue d'Aiguillon, 87, Rue d'Aiguillon.

Téléphone 311.  
Québec, 9 mai 1891—30 mars — 1an. 130

## TÉLÉGRAPHIE

### Accident dans un tramway

Décatur, Ill., 24.—Plusieurs personnes ont été tuées ici, hier soir, dans un accident de tramway.

### Mourant

Shelbyville, Ind., 24.—Wm Hacker, qui a écrit de nombreux ouvrages sur la franc-maçonnerie, est mourant.

### Une élection en Angleterre

Londres, 24.—A l'élection de Cambridge-shire Nord, hier, Arthur Brand (libéral) a été élu. Il s'agissait de remplacer feu C. W. Selwyn (conservateur).

### Le gouvernement de la N. G. S.

Londres, 24.—Une dépêche de Sydney, N. G. S., mande qu'au cours du débat, à la chambre des représentants, sur la grève des gens employés à tondre les moutons, un vote de non-confiance dans le gouvernement a été proposé par le chef de l'opposition. Cette proposition a été rejetée par un vote de 80 contre 57.

### Koch a perdu tout son prestige

Berlin, 24.—Le Dr Koch doit renoncer à sa chaire, à l'Université de Berlin au mois d'août. Il sera nommé membre de l'Académie des Sciences de cette ville. Koch a perdu tout son prestige aux yeux des étudiants depuis qu'il est démontré que sa lymph ne saurait accomplir les merveilles que le professeur en attendait.

### Pas de miel

San Francisco, 24.—La récolte du miel sera presque nulle en Californie, cette année.

### Russes et Français

St-Petersbourg, 24.—Un grand banquet a eu lieu à l'ambassade de France de cette ville, aujourd'hui, en l'honneur de l'escadre française actuellement en visite.

Le Grand Duc Alexis, les ministres de la marine, de l'intérieur, des finances et du commerce de la Russie, ainsi que le sous-ministre des affaires étrangères s'y étaient rendus.

L'ambassadeur a proposé la santé du tzar et le duc Alexis a répondu en invitant les convives à boire à la santé du Président Carnot et à la "brave flotte française."

### Le service de postes à Ottawa

Ottawa, 24.—On a inauguré, mercredi soir, en cette ville, la distribution des lettres, le soir.

Trois facteurs du bureau des postes vont tous les jours maintenant, à 6 heures, délivrer le courrier de l'Ouest, sur les rues Sparks, Wellington, Rideau, Sussex et Bank jusqu'à la rue Lisgar. C'est une très grande amélioration pour les maisons de commerce établies dans ces principaux centres d'affaires.

Une proposition a été faite au maître de poste général d'accorder un certain montant à la Cie des tramways électriques, qui lui permettrait de donner passage gratis à tous les facteurs de la poste, qui ont affaire dans les quartiers où passe la nouvelle voie électrique.

Le maître de poste général a soumis cette proposition qu'il approuve au département, ce qui permettrait de faire les distributions de lettres avec plus de rapidité, moins de fatigue pour les facteurs, et à la grande satisfaction du public.

### Exposition Internationale du Canada

St-Jean, N. B., 24.—On s'occupe activement d'organiser une convention des gens qui s'occupent d'industrie laitière, pour le 23 septembre, époque à laquelle notre exposition internationale aura lieu. Nombre d'experts ont promis de s'y rendre et donneront d'intéressantes conférences, sur ce sujet.

On y exposera divers appareils pour séparer la crème du lait et les dernières améliorations apportées aux instruments de cette importante industrie seront exhibés en pleine activité.

Des prix spéciaux seront offerts pour les produits de laiterie.

Ce concours sera ouvert à la Puissance. Le Prof. Robertson, de la ferme expérimentale de la Puissance, qui visite en ce moment les crémères et fromageries des provinces maritimes s'intéresse beaucoup au succès de cette entreprise.

### A HAÏTI

### Une révolution imminente

New-York, 24.—Les Haïtiens actuellement de passage en cette ville, disent qu'une révolution éclatera certainement sous peu, dans leur patrie. Ce peut-être dans une semaine et la situation actuelle peut encore durer un mois ou deux, mais révolution, il y aura certainement. Ces Haïtiens ont fui le sol natal, précisément pour ne pas être là quand arrivera la révolution.

Ce sont tous des hommes occupant un rang distingué dans leur pays, ils se déclarent bons patriotes et possèdent richesses et influence.

On peut dire qu'ils sont au fond de la révolution qu'ils se préparent.

Cependant, comme ils connaissent Hypolite, ils ont jugé prudent de ne pas être près de lui, quand les premières tentatives d'insurrection seront faites.

Ils voyagent donc pour cause de santé. Ils feront voile demain à bord de la Gasconne pour la France. Il y a aujourd'hui 500 Haïtiens en exil.

La plupart sont réfugiés à Kingston, Jamaïque, d'autres à Colon et à St-Thomas. Hypolite n'a pas étouffé les germes de la révolution. Loin de là. Les exilés ont laissé à Haïti des parents et des amis qui poursuivent leur œuvre. Le mouvement insurrectionnel est presque complet. La tempête éclatera, quand un navire monté par 400 hommes armés entrera au Port au Prince. Hypolite a aujourd'hui sur pied une armée de 2,000 hommes qui lui resteront fidèles tant qu'il les paiera.

Cependant un sourd mécontentement règne parmi les soldats et bon nombre abandonneraient de bon gré le drapeau du président, en voyant apparaître une flotte hostile dans le port. On compte beaucoup sur le peuple qui se lèvera en masse.

Hypolite, "le tyran" sera mis à mort et les révolutionnaires s'empareront du pouvoir.

## Echos & Nouvelles

### TOUTE ANNONCE DE NAISSANCE, MARIAGE ET DÉCÈS, SERA REFUSÉE SI ELLE N'EST ACCOMPAGNÉE D'UNE REMISE DE 25 CENTS

### Réparations

Le surveillant de la voie de l'Intercolonial de la Rivière du Loup à Sainte-Flavie, M. Pitre Dion, emploie 80 hommes pour le nivellement. M. Dion fait remplacer 25,000 traverses qui sont défectueuses. Il fait peindre en même temps l'extérieur de toutes les stations.

Tous les ponts seront aussi réparés.

### Acquisition

M. Cécime Dubé, marchand de Fraserville, a acheté une petite île au milieu du lac Témiscouata. Il se propose de construire une villa au centre qui servira de rendez-vous aux pique-niqueurs.

Un bateau à vapeur, le "Témiscouata," voyagera sur ce lac.

### Améliorations

Les autorités du chemin de fer Témiscouata font faire actuellement de grands travaux sur le parcours de la voie ferrée.

A la station de Fraserville ils font terminer le nivellement d'une immense cour dans laquelle il feront entrer plusieurs voies d'évitement. 150 hommes sont employés depuis plusieurs semaines.

Le coût de ces travaux s'élèvera à \$8,000. Les travaux de construction sur l'embranchement de Saint-François se poursuivent avec vigueur. Plus de 300 hommes y travaillent continuellement. Les entrepreneurs sont MM. Malec et Ross.

### Pèlerinage

Le pèlerinage annuel des paroissiens de St-Laurent et St-Jean, I. O., à Ste-Anne de Beaupré, aura lieu mercredi prochain.

### Indisposé

Le Dr G. A. Larue, l'un des propriétaires de l'Asile de Beaupré, est de nouveau retenu chez lui par une assez grave indisposition.

### Durant l'orage

Le feu a pris hier soir, durant l'orage que nous avons eu, dans l'établissement de M. Roumihac, rue St-Jean. L'incendie a été causé par le tonnerre et a été communiqué par les fils électriques et téléphoniques. La brigade a été appelée et ont facilement raison de ce commencement de feu.

### Musique à Lévis

Sur l'invitation de M. Belleau, maire de Lévis, la fanfare de la frégate *Najade*, donnera un concert en plein air, sur le terrain de l'Hôtel de Ville, à Lévis, la semaine prochaine.

### Lumière électrique

M. l'abbé Bélanger, curé de St-Roch de Québec, vient d'introduire dans le presbytère de St-Roch l'éclairage électrique.

### Sept personnes noyées aux Sept-Iles

Le service des signaux d'hier nous apporte la triste nouvelle de la noyade de sept personnes arrivées aux Sept Iles. Les enfants de M. DeMontigny, Alfred, Joseph, Marie, Aimée et Cécile; aussi un nommé Marmet et Marguerite Poitras, se sont accidentellement noyés. Jusqu'à présent cinq cadavres ont été retrouvés; on fait d'actives recherches pour retrouver les autres.

Un jeune garçon de sept ans a montré beaucoup de courage, paraît-il, en sauvant une petite fille de cinq ans.

### Nouvelle fabrique d'allumettes

Nous apprenons avec plaisir que M. Hubert Paradis de la ville de Lévis vient d'établir une fabrique d'allumettes sur ses propriétés près de la manufacture Gravel. Cette industrie importante qui était disparue de Lévis depuis le départ de MM. Heward en 1886 va reprendre une nouvelle vigueur sous la direction de M. Hubert Paradis. Nous sommes sûr qu'elle augmentera en peu de temps.

Une soixantaine d'ouvriers seront employés dans la manufacture.

### De quelle poudre à pâte faut-il se servir ?

La Poudre à Pâte de Crème de Tarte Impériale qui est faite de 99/100 de cristal de crème de tartre et de soude anglaise et c'est la mieux connue. En vente chez tous les épiceries.

## BOURDON D'ALARME ELECTRIQUE.

LE SOUS-SIGNE A POUR SPÉCIALITÉ DE

BOURDON D'ALARME ELECTRIQUES

CONTRE LES VOLEURS,

et sollicite la clientèle de Mess. les Curés et des fabricants de paroisses, des grandes maisons d'éducation, collèges, couvents, et généralement des banques, comptoirs d'escompte, et des particuliers qui tiennent des valeurs dans leurs maisons.

Son système est plus efficace et plus économique que les organisations de police que l'on pourrait faire.

Le sous-signe s'occupe de l'électricité dans ses applications générales, lumière électrique, batteries, sonnettes, ouverture de portes, allumeurs électriques de jets de gaz etc.

Il sera prêt à fournir à toute personne l'estime ou évaluation du coût des travaux qu'elle désirerait faire exécuter dans cette ligne, et à les entreprendre au plus bas prix.

### A suggérer et procurer les

DYNAMOS et MOTEURS ELECTRIQUES

LES PLUS PERFECTIONNÉS

Et tous les articles concernant l'électricité,

LAMPES, FILS, ÉTUIS (SOCKETS), COMMUTATEURS (SWITCH)

Le tout aux conditions les plus libérales

**ABEL HUOT,**

Ingenieur Electricien. QUÉBEC. 233



### EN GARDEZ-VOUS A LA MAISON ?

## ALLEN'S LUNG BALSAM.

AUCUN REMÈDE N'EST MEILLEUR POUR

TOUX, RHUMES, CROUP, CONSOMPTION, &c

## LA COMPAGNIE CHINIC

## QUÉBEC

Ancienne maison Méthot fondée en 1808

Successeurs de BEAUDET & CHINIC.

## Marchands Quincailliers

en Gros et en Détail

## FOURNISSEURS ORDINAIRES

des Fabriques

des Institutions Religieuses

et d'Education

Québec, 1 mai 1891—1an.

## CRÉDIT PAROISSIAL

G. B. LANCTOT,

1664, rue Notre-Dame,

Montréal. P. Q.

AVANTAGE EXTRAORDINAIRE !!

\$50.000 d'Ornements d'Eglise,

Statues,

Chemins de Croix, etc., etc.,

PROVENANT DU STOCK DE LA FAILLITE DE

DES AULNIERS, FRÈRE & CIE.,

No 1617, Rue Notre-Dame, Montréal,

dont je viens de faire l'acquisition à des conditions exceptionnelles, à être vendus à des prix extrêmement bas. Voyez par exemple :

150 CHASUBLES valant \$12 pour \$ 6.

50 " " 20 " 12.

50 " " 35 " 20.

LE STOCK DE QUÉBEC, 9, RUE BUADE, est aussi ma propriété, et sera en vente pendant le

le temps de la retraite ecclésiastique de Québec.

Une visite est sollicitée.

**G. B. LANCTOT,**

1664, RUE NOTRE-DAME, MONTRÉAL.

Québec, 10 juillet 1891—1an

## FRECHON & CIE

1645, rue Notre-Dame,

MONTREAL,

Fabricants et Importateurs

d'Ornements d'Eglises

ET DE

Statues Religieuses.

IMPORTATION NOUVELLE A DES CONDITIONS EXCEPTIONNELLES DE BON

MARCHÉ, D'UNE GRANDE VARIÉTÉ DE

Chasubleries, Soieries, Vases Sacres, Garnitures d'Autel

— ET DE TOUT CE QUI SERT AU CULTE. —

Spécialité de SOUTANES FAITES SUR MESURE !!!

N. B.—Demandez nos prix et nos circulaires.

Québec, 1er mai 1891—1an.

## Canada Life

Assurance Co

Bureau Principal, HAMILTON, Ont.

Capital et Fonds de Garantie

au-dessus de \$12,000,000.00

Revenu Annuel au-dessus de 2,000,000.00

Assurances en force le 31 Décembre 1891..... 54,086,801.21

**Frank Pennée,**

Agent et Inspecteur pour la Ville

et le District de Québec.

Québec, 26 juin 1891—1m 221

## BELIAN BROS.

BONNETTERIE A REDUCTION

CETTE SEMAINE.

Vêtements de dessous au rabais, Camisoles et Caleçons pour messieurs,

en mérinos naturel,

Depuis 50 cents la pièce!

CAMISOLES et CALEÇONS en gaze

Depuis 25 cts en montant!

## Dernière Edition

## POEPLER'S JIMMY

On lit dans l'Étendard :

Ce matin, M. McShane montrait orgueilleusement aux reporters et à l'hon. M. Starnes, le sous-titre suivant de la *Minerve* sur la démonstration d'hier : "Jimmy McShane le véritable héros de la fête."

Il paraît que c'est bien ça, car à tout moment on entendait crier : "Hourrah pour Jimmy McShane !"

## De tout un peu

La valeur des 122 actions du Pacifique achetées et payées par Sir John en 1888, n'était que de \$9,000 environ.

Il vient de paraître à Londres un livre contenant le *Pater noster* en 300 langues.

En Algérie, cinq chefs Arabes, hommes riches, instruits et influents, ont demandé le baptême au cardinal Longue. On croit que bon nombre d'autres gens du pays vont suivre cet exemple.

Nous apprenons que la maison principale des Frères Maristes, aujourd'hui à Itherville, pourrait bien être transportée à Saint-Hyacinthe dans un avenir très rapproché. La cause principale de ce transfert serait, paraît-il, la nécessité d'une maison plus spacieuse pour l'établissement principal.

Le conseil de ville de Toronto vient d'adopter un règlement pour défendre les discours et les sermons dans les parcs et les jardins publics, le dimanche.

M. Cleveland a pratiquement commencé sa campagne, pour obtenir la candidature démocrate au poste de président des États-Unis.

Un cas extraordinaire de longévité est cité par les journaux russes. Un ouvrier est mort à l'âge de cent vingt ans, il avait travaillé jusqu'à la fin de sa longue existence.

Le diocèse de Pembroke fait des progrès notables sous l'administration de Mgr Lorrain. La ville de Pembroke doit être dotée sous peu d'un magnifique hôpital en pierre de taille, ayant 150 pieds de façade et trois étages. Mgr Lorrain doit faire commencer les travaux dans quelques jours.

La culture des abeilles, dans Ontario, prend rang parmi les industries productives de la province. Le produit annuel du miel arrive à environ un demi-million de livres qui, au prix moyen de 10 centins par livre, représente \$50,000.

Les commissaires du recensement des États-Unis, viennent de publier un rapport indiquant le nombre des pauvres dans les dépôts de mendicité. En 1890 ce nombre était de 73,450 contre 66,203 en 1880. New-York figure en tête du tableau avec le nombre de 10,272.

Les touristes qui se rendent aux places d'eaux au Canada sont plus nombreux que jamais. C'est une véritable migration, disent les employés des compagnies des chemins de fer. Il était de coutume pour les canadiens libres de leur temps d'aller passer la belle saison aux stations balnéaires des États-Unis. Cette année, le bas du fleuve Saint-Laurent est l'endroit favori.

Le fait est que les frais d'hôtel y sont beaucoup moins élevés que chez nos voisins. Les trains qui partent pour destination regorgent de monde tous les soirs et le nombre des passagers augmente toujours.

On lit dans le Canada :

Le comité des comptes publics a examiné hier, des témoins qui ont révélé un état de choses que personne ne connaissait. M. Fensom, constructeur des ascenseurs de l'édifice Langevin, a déclaré avoir été forcé de payer \$8,000 à M. Charlebois, entrepreneur, pour la permission d'entrer dans la bâtisse, ce qui l'a forcé d'augmenter la somme totale de sa soumission. M. Fensom croit que les autres soumissionnaires ont dû faire la même chose. Ceci n'implique aucunement le gouvernement, mais ces révélations devront nécessairement avoir pour effet de faire insérer, dans les conditions des contrats à venir, une clause par laquelle l'entrepreneur devra permettre l'usage de son bâtiment pour l'exécution des travaux accessoires, moyennant rétribution raisonnable.

## DERNIÈRES DÉPÊCHES

## Bateaux-torpilleurs

Paris, 25.—Le comité des estimations pour la marine a approuvé par un vote de 9 contre 8, un projet soumis par son président M. Brisson, de placer des bateaux-torpilleurs dans les principaux ports de France et d'augmenter les escadrons dans les eaux françaises. M. Barbey, ministre de la marine, s'est opposé fortement à ce projet. Il a déclaré qu'il était ridicule et extrêmement coûteux.

## Population de la France

Paris, 25.—Le recensement officiel de la France lui donne une population totale de 38,095,150 : ce qui fait une augmentation de 208,684 depuis le dernier recensement.

## Inondation

Vienne, 25.—L'inondation s'est encore étendue dans les districts submergés de la Moravie et de la Silésie. Dans les Alpes Tyroliennes, de larges bandes de terrain ont été dévastées par des avalanches.

## Devoilement d'une statue

Amsterdam, 25.—A Leyde hier a eu lieu une cérémonie très intéressante pour l'Amérique. On a dévoilé dans l'église St-Pierre, la statue qui y a été élevée en l'honneur du révérend John Robinson, un des Pilgrim Fathers qui se sont établis à Plymouth, en 1620. Il était un des passagers de la *May Flower*.

## A la Chambre des Lords

Londres, 25.—La Chambre des Lords a adopté hier le bill d'éducation en troisième lecture.

## La France et le Vatican

Paris, 25.—Mgr Ferrata, le nouveau nonce du pape, a présenté ses lettres de créance au président Carnot.

Le pape a prononcé une allocution dans laquelle il a exprimé les sentiments de bon vouloir que le pape éprouve pour la nation dont l'histoire est si intimement liée à celle de l'Eglise. Il espère qu'en sa qualité de nonce il resserrera les relations qui existent entre la France et le Vatican. Le président Carnot a répondu au nonce : "Vous connaissez la nation française, et vous n'ignorez point son attachement éprouvé aux institutions républicaines. Votre expérience vous guidera dans l'accomplissement de vos délicates fonctions. L'appui sincère du gouvernement ne vous fera pas défaut dans le cours de votre mission."

## Condamnation d'un monstre

Saint-Omer, 25.—La cour d'assises du Pas-de-Calais, à Saint-Omer, a condamné à mort un manouvrier de Marquette, nommé Martel.

Resté veuf avec quatre enfants, Martel avait pu les confier à divers membres de sa famille et s'était placé comme domestique de ferme. Mais son petit garçon, Eugène, enfant de cinq ans, lui ayant été ramené par un oncle qui ne pouvait plus le garder chez lui, le misérable père résolut de s'en débarrasser.

Il l'étrangla, enferma le corps dans un sac et le jeta dans un puits abandonné, d'où le cadavre du malheureux enfant fut retiré longtemps après, complètement putréfié.

La cour a ordonné que Martel serait exécuté sur la place de Marquette.

## Voyage du prince Heinrich

New-York, 25.—Douze cabines ont été retenues à bord du steamer *Columbia* pour la famille du prince Heinrich de Prusse qui se rend à Southampton. Le prince est âgé de 29 ans et est le plus jeune frère de l'empereur d'Allemagne. Il occupe le rang d'amiral dans la marine allemande. On ignore si le prince et sa famille ont l'intention de visiter les États-Unis.

## Maladie de la reine de Roumanie

Rucharest, 25.—La reine Elisabeth de Roumanie est tombée gravement malade d'une affection nerveuse. Cet accident sera la conséquence des scènes orageuses qui sont produites à la cour ces jours derniers et de l'échec de son projet de marier le prince héritier avec Mlle Vacaresco, fille du ministre de Roumanie à Vienne.

M. Vacaresco a quitté Bucharest, où il était en congé régulier depuis le mois de mai dernier, pour rentrer à Vienne. Mais on suppose qu'il n'est retourné auprès de l'empereur d'Autriche que pour lui présenter ses lettres de rappel et l'on désigne même son successeur, qui serait le prince Jean Ghika.

## Sir Georges Baden-Powell critique

Londres, 25.—Le *Chronicle* critique sir Georges Baden-Powell, commissaire anglais dans l'affaire de la mer de Behring, qu'il accuse d'avoir été indiscipliné et d'avoir trop parlé de sa mission aux représentants de la presse. Ce journal ajoute qu'il devra mettre un frein à sa langue, s'il veut rendre ses propositions acceptables aux citoyens des États-Unis et du Canada. Le commissaire se mêle, paraît-il, de détails de l'affaire de la mer de Behring où il n'a rien à voir. Lord Salisbury fera bien de lui donner quelques conseils. Il est singulier d'entendre sir Georges dire en sa qualité officielle que la loi McKinley est le dernier effort des États-Unis pour enlever au Canada son indépendance.

## INSTITUT-CANADIEN

## M. EDOUARD TASCHEREAU

A une séance spéciale du bureau de direction de l'Institut-Canadien tenue hier soir, les résolutions suivantes ont été adoptées :  
Proposé par M. D. J. Montambault, secondé par M. N. Olivier et résolu :  
Que l'Institut-Canadien de Québec a appris avec une vive douleur la mort de M. Edouard Taschereau, l'un de ses vice-présidents, qui par ses éminentes qualités et ses brillants talents s'était déjà placé au rang de ses membres les plus distingués.

Proposé par M. J. E. Prince, secondé par M. L. Brunet et résolu :

Que les présentes résolutions soient transmises à la famille du regretté défunt et aux journaux de cette ville.

Par ordre,

N. OLIVIER,

Sec.

## Souscriptions

Berlin, 25.—La municipalité d'Augsbourg a voté 30,000 marks pour le monument projeté en l'honneur de l'empereur Frédéric à Werthe.

## Nouvelles Locales

## Personnel

MM. Thomas McGreevy et L. G. Desjar dins sont arrivés à Québec.

—L'honorable G. Irvine est parti pour Ottawa.

—M. l'abbé B. J. Watters, était en ville hier, l'hôte de M. John Mullins. Il est parti pour Cacouna dans l'après-midi, et y passera quelques jours à se reposer.

—L'honorable M. Robidoux reviendra lundi à Québec.

## Musique sur la terrasse

La bande de la frégate jouera demain après-midi de 2 à 4 heures sur la terrasse-Frontenac.

## Incendie

Le moulin à scie de J. A. Hébert & Cie., à Stanfold, est devenu la proie des flammes la semaine dernière. Perte totale de quatre ou cinq mille piastres. La rumeur veut que le moulin soit rebâti sous peu.

## Inauguration

Il y aura jeudi, le 30 courant, à St-Médard de Warwick, l'inauguration de l'intérieur de l'église, et d'un orgue, que présidera Sa Grandeur Mgr Gravel, évêque de Nicolet et Mgr Moreau, de St-Hyacinthe, officiera pontificalement.

La grand-messe à laquelle il y aura sermon, commencera à 9 heures précises.

La veille, vers les 7 heures du soir, il y aura concours de musique à l'église, auquel prendront part plusieurs organistes distingués de l'étranger.

## Société St-Jean-Baptiste St-Sauveur de Québec

A l'assemblée générale annuelle de la Société St-Jean-Baptiste de Saint-Sauveur de Québec tenue le 17 courant à la Halle St-Pierre, les messieurs dont les noms suivent ont été élus pour l'année 1891-92 :

Président : M. D. Marsan; vice-président : M. A. Corrivé; secrétaire : M. C. J. Laberge; assistant-secrétaire : M. A. E. Gingras; trésorier : M. J. N. Thérien; assistant-trésorier : M. C. Chouinard; secrétaire-correspondant : M. C. E. Côté; commissaire-ordonnateur : M. C. Falardeau; assistant-commissaire-ordonnateur : M. T. Gagnon; 2ème assistant-commissaire-ordonnateur : M. L. Laroche; auditeurs : MM. J. H. Patry et N. Dion, jr.; comité de régie : MM. T. Giffard, S. Turcotte, O. Falardeau, T. Gingras, A. Rochette.

Percepteurs : MM. P. Corrivé, J. Poitras, L. Bélanger, Frs. Robitaille, Nap. Thérien, O. Bacon, E. Faucher, Nap. Lachance, G. Richard, J. Hupé, H. Bourget, J. Savard, G. Dion, J. Lortie, T. Lefebvre.

## Exposition de St-Jean

L'exposition interprovinciale sera tenue à St-Jean, N.B., cette année, du 23 septembre au 3 octobre. Les membres de la société d'industrie laitière en profiteront pour y tenir un congrès.

## Canal endommagé

La navigation est menacée d'une interruption de trois semaines, sur le canal Érié, par suite de l'affaiblissement de l'une de ses berges, il y a quelques jours.

## Chez les Charteaux

On annonce que le Révérend M. Bouillon, chanoine de l'évêché d'Ottawa, est allé visiter la maison des Charteaux en France, dans le but de se joindre à cet ordre religieux. On dit que depuis longtemps déjà M. Bouillon avait manifesté le désir de fuir ses jours dans un monastère.

## Musique à Lévis

Avec la bienveillante permission du lieutenant, Montambault et des officiers, la fanfare de la batterie B jouera ce soir, à 8 heures, si le temps le permet, au kiosque de l'hôtel de ville à Lévis, le programme suivant :

1. Marche... Algerie..... Hall
2. Ouverture... Si j'étais Roi... A. Adam
3. Valse... Joie Envoies... Walde fel
4. Sélection... Emile... Jack wski
5. Invernez... Songe d'amour après le bal... Cialuka
6. Valse... Leinats Klange... Labitzki
7. Morceau caractéristique... Scene de Chasse... Bacalossi

Vive la Canadienne.—God Save the Queen.

JOS. VÉZINA,

Maître de bande.

## Nouvelle ligne

On parle de l'organisation d'une nouvelle ligne de vapeurs entre Montréal et Toronto, en accordement avec le chemin de fer du Pacifique. C'est M. Van Horne qui serait l'initiateur du projet.

## Grosse action en dommages

Un charpentier nommé Isidore St-Amand vient de prendre une action de \$15,000 contre les Sœurs de la Providence, Longue-Pointe, pour prétendus dommages à lui causés lors du dernier incendie des bâtisses du nouveau réservoir, le 21 mars dernier.

## Revue Canadienne

## Sommaire de la livraison de juillet

I. Satyre du XVIIIe siècle. Mme de Maintenon.

II. L'alliance St-Jean-Baptiste. Adolphe Oumet.

III. Etude archéologique. N. E. Dionne.

IV. La franc-maçonnerie destructrice de l'ordre social. A. de B.

V. Croquis de la vie des Canadiens émigrés au pays des Yankees.

VI. Le protestantisme français en dissolution. E. H.

VII. Les Noëlets. René Bazin.

## Démolition

L'ancienne propriété des Frères de la doctrine chrétienne située sur les Glacis, a été complètement démolie.

## Cirque

Il paraît que le cirque Robinson viendra à Québec dans le mois d'août.

## Le "Montréal"

L'on espère que le *Montréal*, de la compagnie du Richelieu, sera prêt à faire le service entre Québec et Montréal, dans le courant de la semaine prochaine. Il sera éclairé par la lumière électrique.

## Musique à l'île

Le corps de musique de la *Naiade* jouera au bout de l'île d'Orléans un soir de la semaine prochaine.

## Morte en prison

Une femme du nom d'Hélène Gignac, âgée de 70 ans, est morte hier à la prison de cette ville, après une courte maladie. Le coroner Belleau a tenu une enquête ce matin, et le jury a rendu le verdict de "morte de paralysie." Cette pauvre malheureuse était depuis deux ans une des pensionnaires les plus assidues de la prison, bien qu'elle eût des parents en ville.

## Le Québec-central

Les directeurs de la compagnie du Québec Central, désirant perfectionner leur ligne le plus possible, ont décidé de faire cette année de grandes réparations sur tout le parcours de la voie ferrée.

La rampe de St-Anselme de Dorchester à St-Henri de Lauzon a été baissée de quatorze pieds et on a relevé le pont de St-Anselme de deux pieds.

A St-Henri station on a construit une nouvelle gare sur un modèle américain. Cette gare fraîchement peinte est une des plus belles de tout le parcours. De plus on a construit une plateforme de deux cents pieds.

A la Beauce, à Weedon, à St-Frédéric, à tous les endroits enfin où la voie laissait à désirer, des équipes, sous la direction de contremaîtres intelligents, sont occupées à la mettre en parfait ordre.

Les nouveaux wagons qui circulent depuis le commencement de juillet sont magnifiques.

Ils sont certainement les plus solides qui circulent dans toute la province. L'intérieur, au lieu d'être en toile peinte, comme les anciens, est en cerisier rouge; les sièges sont recouverts en peluche. Dans les fenêtres, les ennuys persiennes ont été remplacées par des toiles.

Les wagons de seconde classe sont aussi très confortables. La compagnie prenant en pitié ceux que le tabac incommodait, a fait diviser ses wagons en deux parties : la première est destinée aux dames, l'autre aux fumeurs.

Quant aux wagons-lits, ils sont supérieurs à ceux de nos grandes lignes de chemins de fer : ce qui n'est pas peu dire.

Avec des officiers supérieurs et dévoués comme MM. Grundy, Walsh et Steele, le Québec-Central ne peut que prospérer. Ces trois messieurs ont réussi dans leurs louables efforts, car cette année sur le Québec-Central le trafic a triplé, et le nombre des passagers a augmenté dans des proportions étonnantes.

## Librairie Montmorency-Laval

Nous avons l'honneur d'informer Messrs. les curés que nous venons de recevoir d'Europe un grand choix de LAMPES de sanctuaire, LUSTRES de suspension, CANDELABRES avec cristaux ou pierrieres, le tout d'un genre tout à fait nouveau.

Une visite est sollicitée.

PRUNEAU et KIROUAC,

28 rue de la Fabrique.

## Bazar de Roussouki

Sous le haut patronage de Sa Grandeur Mgr A. A. Blais.

Présidente, madame L. C. Casault. Vice-présidente, madame Anguste Couillard.

Trésorière, madame Samuel Côté. Secrétaire, Mlle Atala Gauvreau.

## TABLE STE-FAMILLE

Mesdames L. G. Casault, Tessier, P. Ls Gauvreau, P. A. Gauvreau et A. Drapeau.

## TABLE ST-ANDRÉ

Mesdames Anguste Couillard, Napoléon Bernier, H. G. Lepage, P. Drapeau, D. Ls. Frs. Lepage.

## TABLE ST-JEAN

Mesdames Amable St-Laurent, Joseph d'Anjou, J. d'Anjou, J. A. Talbot, V. L. F. Dionne et V. A. Dionne.

## TABLE ST-LUC

Mesdames Sam. Côté, Alf. Poulin, Ant. Martin, C. F. Dery.

## TABLE ST-AGNÈS

Demoiselle Cécile St-Laurent, Catherine Couillard, Adèle Michaud, A. Lefrançois.

Ce bazar en faveur de la cathédrale se tiendra dans la première quinzaine du mois d'août prochain, et l'on compte sur le généreux encouragement du public.

ATALA GAUVREAU,

Secrétaire.

## LA SURDITE

## GUÉRIE CHEZ SOI

Un opuscule en Français décrivant la manière de se guérir chez soi-même et sans le secours étranger de la surdité et de bruits d'oreilles. Le Rév. D. H. W. Harlock, du Presbytère, écrit : "Faites tout au monde pour employer ce moyen dont la valeur est de premier ordre, et qui m'a rendu le service le plus signalé." Franco 50 centimes.—M. RAYMOND & CIE., Éditeurs, 36, Rue des Martyrs, Paris.

Québec, 13 mars 1891.—Jan.

## G. H. BURROUGHS

## COMPTABLE ET LIQUIDATEUR.

S'occupe de LIQUIDATION de FAILLITES. Addition de livres pour Banques Compagnies Incorporées, Maisons de Commerce, etc. Avantages particuliers pour la collection de dettes d'usages. Aussi l'achat et la vente d'actions de Banques, débetures, etc. Verra à l'achat et à la vente de propriétés foncières, à commission.

## Spécialité :

La gestion de successions vacantes et substitutions.

—O BUREAU—

No. 95, Rue St-Pierre, Québec. Québec, 11 juin 1891.—Jan.

## LE MAGASIN DU LOUVRE,

Vis-à-vis la Cote du Palais.

## Pour un Mois !!

Grande Réduction sur la Balance de nos

MARCHANDISES D'ÉTÉ !

## Dix pour cent d'escompte

Sera donné sur toutes les Chemises Blanches, prix variant de 49 cents à \$1.50 !

Chemises lissées pour garçon, 46 cents valant 65 cents.

do do hommes, 83 cents valant \$1.15.

REÇU le 15 courant, 2 CAISSES d'IMPERMEABLES pour Dames et Messieurs, dans les derniers dessins avec colletterie de 30 pouces.

Des Tailleurs d'expérience sont attachés à l'établissement.

Toute commande par la maille recevra une attention spéciale.

COTE DU PALAIS

27, Rue St-Jean,

VIS-À-VIS LA COTE DU PALAIS.

Québec, 15 juillet 1891.—5 déc. 90.—Jan.



## TOURISTE

ETABLIS EN 1842 !

Les Dernières Nouveautés de la Saison en

ETOFFES DE FANTAISIE A ROBES

Directement des meilleures maisons

européennes !

DÉPARTEMENTS spéciaux. Confections des

Robes, Manteaux et Chapeaux.

Tous jours un grand choix dans les nouvelles—

Etoffes à Robes et Soie, etc.

Châles de voyage.

Impermeables (cravante) pour dames.

Les meilleures frises de Gants et de Robes.

Vêtements de dessous en Merino, Cachemire et

Laine Naturelle pour Dames.

Vêtements de dessous en Coton pour Dames.

Parapluies, Dentelle et Ruches.

Mouchoirs en Dentelles de Fil.

Robes et manteaux faits après huit jours d'avis.

DÉPARTEMENT DES MESSIEURS.

Un grand choix d'Étoffes Ecossaises et Anglaises

pour habits et pantalons.

Vêtements de dessous en Laine Naturelle et

Mérida de fabrication Standard.

Un tailleur expérimenté de Londres promet d'exé-

cuter tout ordre en 48 heures d'avis.

Glover, Fry &amp; Cie.

Québec, 21 juillet 1891.

C

## GRANDE REDUCTION

15 A 25 POUR CENT !

MONTRES, HORLOGES ET BIJOUX !

HORLOGES, BAGUES,

MONTRES EN OR ET EN ARGENT,